



La Procédure Normalisée de Fonctionnement (PNF), un document qui sauve du temps!

par Stéphane Ménard

Pourquoi? Lorsque vient le temps de déposer une nouvelle *Demande d'autorisation d'utiliser des animaux* (CDEAF1), la lourdeur du document à remplir est souvent invoquée. Malheureusement, le contenu du formulaire étant dicté par le Conseil canadien de protection des animaux, il n'y a pas possibilité d'en raccourcir la longueur en faisant disparaître des sections.

Au lieu de reprendre, année après année, la description d'un même modèle expérimental, pourquoi ne pas sauver du temps et vous faciliter la tâche en vous référant à une PNF détaillée que vous auriez aidé à créer? Vous profiteriez par la même occasion d'un outil adapté facilitant le suivi de vos expériences et favorisant la reproductibilité et la constance de votre démarche scientifique.

Un exemple... Vous désirez utiliser des rats entraînés à courir? En réponse aux questions posées aux sections 13–Procédure d'utilisation des animaux, 16–Analgésie, 17–Anesthésie et 19–Points limites éthiques et suivi de santé des animaux, vous n'avez plus qu'à référer à la procédure MOD-04 : Conditionnement des animaux à l'exercice physique, entraînement au tapis roulant et le tour est joué!

Comment faire? C'est facile. Tout d'abord mettre sur papier une description précise des étapes à suivre pour la création de votre modèle animal; ne pas oublier de détailler le suivi de santé des animaux qui sera effectué, ni les points limites éthiques nécessaires.

Par la suite, soumettre ces informations pour révision aux services vétérinaires de votre secteur, qui verront à finaliser une PNF qui sera soumise au CDEA pour être entérinée officiellement. Vous pourrez par la suite faire référence à cette PNF officielle. **Pour plus d'information, écrivez-nous à cdea@umontreal.ca.**

Bref, la PNF, une fois écrite, sauvera du temps autant au labo lors de la formation des nouveaux étudiants, que lors de la rédaction des divers formulaires du CDEA!

Calendrier CDEA

Réception des demandes

Au plus tard le 23 novembre 2009, 11h00



Disponibilité des résultats
2 décembre 2009

Visite de l'animalerie Marie-Victorin et laboratoires associés - 3 novembre 2009

Visite de l'animalerie Paul-G.-Desmarais et laboratoires associés
26 novembre 2009



Annonce

Siège vacant au CDEA pour un

chercheur utilisateur d'animaux.

Contactez Sophie Dubuisson au 6830.

À venir le mois prochain

La justification des nombres : comment vous faciliter la vie



Personne-ressource

Pour vous aider dans vos demandes d'approbation et le suivi post-approbation, ainsi que pour toute autre question ayant trait à l'utilisation des animaux, contactez :

Mme Sophie Dubuisson
Coordonnatrice du CDEA
T : 514.343.6830
C : cdea@umontreal.ca

Tic! Tac! Tic! Tac!



Échéance : Lorsque vous recevez la lettre d'*Avis d'échéance* de votre protocole, il ne vous reste qu'un mois pour soumettre votre demande de renouvellement afin qu'elle soit autorisée par le CDEA à temps!



Saviez-vous que...
Le CDEA est sur la toile à www.cdea.umontreal.ca

Production du CDEA en bref

Rédaction

Sophie Dubuisson, M.Sc.
Stéphane Ménard, DMV

Mise en page & infographie
Cristina Piccoli

Corrections

André Couture, DMV
Véronique Gaury
Marie-Andrée Laniel, DMV
Sylvie Marleau, Ph.D.



Vos questions et vos suggestions nous tiennent à cœur : cdea@umontreal.ca